



AUTO ÉCOLE
FORMATION & CONDUITE
SE FORMER, C'EST RÉUSSIR

SIRET 95108131400019
AGREMENT E2307800200
Code APE 8553Z
contact.formationconduite.fr
0745529299

07 Rue Paul Gauguin 78200 Mantes La Jolie

Assurer la traçabilité des élèves et la communiquer aux tiers qui en font la demande

Pour certains élèves, le permis de conduire représente un projet personnel. Pour d'autres, il s'agit d'une obligation liée aux parents, à un employeur, à Pôle emploi ou à un organisme financeur.

Dans ces situations, notre auto-école s'engage à garantir une traçabilité complète du parcours de formation et à assurer une communication fiable aux tiers concernés.

I. Le suivi du parcours de formation

- **Logiciel Drivup et Enpc-Ediser**
 - o *Gestion des rendez-vous (code, conduite, examens)*
 - o *Enregistrement des informations personnelles et administratives*
 - o *Suivi des résultats aux tests ETG (en ligne et en salle)*
 - o *Suivi des heures de conduite effectuées / planifiées*
 - o *Suivi du dossier administratif (ANTS)*
 - o *Mémorisation des dates d'examens théorique et pratique.*
- **Fiche de suivi**
 - Fiche de suivi pédagogique
 - Enregistrement des dates et horaires de chaque séance de conduite
 - Notes pédagogiques détaillées pour chaque heure de conduite
 - Suivi de la progression dans les différentes étapes du parcours de formation
 - Communication automatisée
 - Envoi des rendez-vous par email ou SMS
 - Notifications automatiques pour les convocations et rappels

II. Le suivi de l'assiduité et de l'implication

Etape « Formation théorique »

Le suivi des élèves pendant l'apprentissage du Code de la Route est assuré via l'outil "Prepacode" de chez Ediser-Enpc. Pour chaque séance (en salle ou en ligne), le logiciel indique :

- La date et l'heure de la session
- Le nombre de fautes
- Les thématiques non acquises
- L'évolution globale de la progression

Etape « Formation pratique »

Le suivi de la formation pratique repose sur :

- -L'onglet de suivi pédagogique DRIVUP
- - Les informations renseignées par le moniteur :
 - ❖ Date et heure de la séance
 - ❖ Observations pédagogiques
 - ❖ Commentaires sur la progression
 - ❖ Objectifs pour la séance suivante

III. Le suivi des coûts de formation

Le logiciel DRIVUP permet une gestion claire et automatisée des aspects financiers :
Chaque séance de conduite est enregistrée et facturée automatiquement
Lors de chaque règlement, le logiciel mémorise :

1. La date du paiement
2. Le montant réglé
3. Le mode de paiement utilisé
4. Une facture est générée, conservée en interne et transmise à l'élève (e-mail ou papier)

IV. Information au public

Le document « ***Assurer la traçabilité des élèves et la communiquer aux tiers qui en font la demande*** » est porté à la connaissance du public par un affichage dans les locaux de l'école de conduite. Ce document est également disponible sur le site Internet de l'Auto-Ecole ***E.F.C FORMATION CONDUITE***.